RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Unité – Egalité - Paix
****
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE l'URBANISME ET DE L'HABITAT
****
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET D'AMÉNAGEMENT FONCIER
****

Avis d'Appel d'Offres National
N° 01/TVX/SIAF/2024
Travaux de Terrassement
Des résidences RP1 & RP3 sis à BALBALA SUD

1. La Société Immobilière et d'Aménagement Foncier (SIAF) lance un avis d'Appel d'Offres pour réaliser les travaux de Terrassement des résidences RP1 & RP3 sis à BALABALA SUD à proximité de l'Université de DJIBOUTI (Campus BALBALA) sur fonds propres.

2. La SIAF, sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondants aux qualifications requises pour entreprendre des travaux susmentionnés couvrant une superficie de 4ha. Les travaux comprennent essentiellement les tâches suivantes
   - Terrassement de la voirie et tranchées concessionnaires
   - Terrassement des plateformes des blocs des logements
   - Fouilles en plein masse pour le système d'assainissement (fosse septique, filtre puissard) de chaque villa.

3. La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises National, justifiant des capacités techniques et financières permettant l'exécution des travaux en objet. Les prix seront calculés en TTC conformément au Cahier de Clauses Administratives Particulières.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations de 08H00 à 17H00 du Dimanche au Jeudi auprès de :

   SIAF
   Direction Générale
   Cité Einguella, Djibouti
   BP 700 République de Djibouti
   Tel : 00253 21 35 19 77
   Adresses électroniques : procurement@siaf-dj.com

5. Le Dossier d'Appel d'offres peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **30 000 FDJ** (trente mille francs) payer en espèces.

6. La caution de soumission s'élève à 5 000 000 FDJ. La remise des offres devra être effectuée à l'adresse spécifiée ci-dessus avant le mercredi **03 Avril 2024 à 08h00**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.

7. Les offres seront ouvertes à la salle de réunion de la Commission Nationale des Marchés Publiques, en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes le mercredi **03 Avril 2024 à 9h00.**

8. Les soumissionnaires sont invités à prendre connaissance qu'une réunion préparatoire est prévue le **20 Mars 2024 à 09h00** au Siège de la SIAF, qui sera suivi d'une visite du site.